PARTENARIAT MONDIAL pour L'EDUCATION

Réunion du Conseil d'administration
Par audioconférence
Le 7 octobre 2013

Décision définitive

BOD/2013/10-01 –Approbation de l'allocation au titre du financement pour la mise en œuvre du programme. Le Conseil d'administration :

1. Approuve l'allocation suivante provenant des fonds fiduciaires du GPE, destinée à appuyer le financement pour la mise en œuvre du programme décrit dans la requête de financement accéléré présentée en septembre 2013 :

a. **Somalie (zone du centre-sud) :**

i. 1 380 000 dollars pour une période de mise en œuvre d'un an durant laquelle l'UNICEF fera office d'Entité de gestion, et

ii. 96 600 dollars au titre de la commission de gestion des Entités.

2. Demande au Secrétariat d'insérer les observations du CCF sur le programme présenté dans le document BOD/2013/10 DOC 01 dans son avis d'approbation de l'allocation à l'intention du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) concerné.

BOD/2013/10-02 – Approbation des termes de référence et de la composition du Comité de pilotage indépendant (CPI) de l'évaluation globale du Partenariat mondial pour l'éducation :
Le Conseil d'administration approuve :

(i) les termes de référence du Comité de pilotage indépendant (CPI) de l'évaluation du Partenariat mondial pour l'éducation, avec la suppression d'un calendrier précis ;

(ii) cinq experts au total pour le CPI; quatre experts sélectionnés parmi les cinq candidats proposés ; le cinquième provenant d'un pays en voie de développement et possédant si possible des compétences complémentaires ainsi qu'une expérience de mise en œuvre de la politique.